



## Réservation d'un appartement en location

Par **saadi**, le **13/05/2008** à **20:14**

Bonjour à tous,

J'ai visité un appartement pour le louer un lundi mon mari était a ce moment là en déplacement le proprio m'a demandé un chèque de 200€ pour le réserver, chèque que le proprio disait me restituer si le samedi lors de la 2ème visite avec mon mari si celui-ci n'était pas emballé par l'appartement.

Le mercredi matin je contact a nouveau le proprio pour malheureusement me rétracter après réflexion en m'excusant d'avoir fait perdre 2 jours de visite au propriétaire celui-ci comprend ma situation et m'assure de déchirer mon chèque.

Hors 2 semaine après le chèque est débité de mon compte en banque, mon mari appel donc le propriétaire très désagréable qui nit m'avoir assuré déchirer le chèque et trouve normalement la situation pour dédomagement!

Mon mari furieux insiste pour récupérer les 200€ alors le proprio décide de remboursement seulement 100€ par chèque mais à ce jour toujours rien et ca fait presque 2 semaines.

N'ayant signé aucun document ni bail ni contrat seulement le chèque (quel bêtise) que dois-faire? Quelqu'un pourrait m'aider?

Mme Saadi

Par **Marion2**, le **15/05/2008** à **18:33**

Envoyez une lettre recopmmmandée A/R à ce monsieur indélicat en le menaçant de poursuites judiciaires